



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 20 novembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 13 novembre 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59      Nombre de présents participant au vote : 56  
Nombre de membres en exercice : 59      Nombre de procurations : 3

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Océane GODARD	Madame Laurence GERBET
Monsieur François DESEILLE	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Céline RENAUD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Caroline
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	JACQUEMARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Madame Stéphanie VACHEROT	BOURGUIGNAT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Najoua BELHADEF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Marien LOVICH	Madame Mélanie BALSON	Madame Catherine HERVIEU
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Delphine BLAYA	Madame Nora EL MESDADI	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Elizabeth REVEL
		Monsieur Philippe THIRION

### Membres absents :

Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Madame Najoua  
BELHADEF  
Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER

---

**OBJET : FINANCES****Produits irrécouvrables - Admission en non valeur**

Monsieur le Comptable Public, responsable du Service de Gestion Comptable (SGC, ex Trésorerie Municipale) a fait parvenir à la Ville des états de produits irrécouvrables dont le montant total s'établit à 18 462,95 € et qui concernent en particulier des prestations périscolaires, des droits de voirie et des montants de taxe locale sur la publicité extérieure.

Ces créances n'ont pas pu être recouvrées pour cause, principalement, de poursuites sans effet et de combinaisons infructueuses d'actes de poursuite, qui représentent près de 81 % du total des produits irrécouvrables transmis par Monsieur le Comptable Public, soit la somme de 14 981,35 €.

Monsieur le Comptable Public demande donc l'admission en non-valeur de ces produits irrécouvrables, et la décharge de son compte de gestion pour la somme de 18 462,95 €, étant donné que toutes les voies de droit ont été épuisées, sans succès quant au recouvrement de ces créances.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **de prononcer** l'admission en non-valeur de la somme de 18 462,95 €, au titre des produits irrécouvrables.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 3 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,  
Monsieur HOAREAU

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN